

## Morale et Responsabilité

### Jean-Michel Salanskis

Je voudrais en découdre avec la thèse selon laquelle la responsabilité “est la valeur émergente” de la fin du vingtième siècle, ou plutôt selon laquelle le principe de responsabilité est le visage contemporain de l’impératif éthique. Je ne crois pas à la notion d’“éthique de la responsabilité”, dont je comprends néanmoins la plausibilité : elle semble correspondre à l’idée d’une “morale de la liberté” ou d’une “éthique du sujet”, c’est-à-dire qu’elle semble développer, expliciter ou simplement traduire dans le champ existentiel avec des mots plus proches de l’affect et du quotidien la grande intuition kantienne de la *Critique de la Raison Pratique*. Selon mon sentiment, comprendre que l’éthique ne saurait être une éthique de la responsabilité est salutaire pas seulement du point de vue de la moralité, parce que cela nous permet de mieux saisir ce que la morale attend de nous, mais aussi du point de vue de la responsabilité, parce que cela pourrait nous conduire à mieux comprendre quel type de bien, bonheur, bienfait, quel type d’accomplissement la responsabilité est : déchu du rang de lieutenant de l’éthique, la responsabilité apparaît avec ses attraits et avantages propres.

En vérité, les réflexions critiques à venir dans ce bref article ne concerneront pas la notion d’“éthique de la responsabilité” dans l’absolu ou dans sa généralité, mais une certaine façon de la comprendre : comme principe d’“ego-responsabilité”, pour anticiper la terminologie qui sera adoptée. Comme je suppose, à tort ou à raison, que c’est à un tel principe que se réfèrent, ouvertement ou implicitement, ceux qui voient dans la responsabilité la valeur cruciale, cette réserve ne limite pas forcément l’affirmation soutenue dans le premier paragraphe.

Cela dit, ma tentative de mise au point commence nécessairement de manière dogmatique, par un exposé rapide de ce que la morale requiert authentiquement. J’ai besoin de cette mesure pour juger de la responsabilité, et ma communication à cet égard ne saurait être que trop rapide, et probablement non satisfaisante pour plus d’un lecteur. Cette procédure – nonobstant le déficit argumentatif qu’elle assume – pourrait pourtant suffire à réouvrir un débat vécu comme clos par trop de gens, auquel cas j’aurais atteint mon but.

Il me semble donc qu’il y a trois couches de la moralité, que l’époque présente permet de bien désigner et distinguer.

Il y a la morale de la *correction*. Se comporter de façon morale, au gré de cette première couche, consiste simplement à respecter les lois, les règles. À ne pas voler, à traverser au feu rouge, à ne pas se parachuter au milieu de la queue pour obtenir un billet de cinéma, à déclarer à l’État les sommes que l’on gagne, etc. Cette morale n’enveloppe aucune espèce de pathos relationnel faisant intervenir autrui, elle est compatible avec le plus grand égoïsme, ou, plus simplement, la plus grande indifférence envers les autres. Il s’agit simplement de ne pas contrevenir à des règles qui nous concernent. Pourquoi nous concernent-elles ? Quelquefois parce que nous nous sommes volontairement soumis à elles par contrat, quelquefois parce que notre naissance ou une tradition prévalente là où nous vivons les impose. Rationnellement, l’autorité de presque toute loi est contestable, et, de fait, beaucoup contestent maintes lois (penser, par exemple, à l’obligation du port de la ceinture lorsqu’on conduit un véhicule automobile). Nous n’avons pourtant pas de peine à distinguer entre les gens qui contestent toute règle parce qu’ils sont viscéralement incapables d’en suivre aucune, quelle qu’elle soit, et ceux qui contestent certaines règles, mais savent en respecter infailliblement une, fût-ce celle-là même qu’ils récusent d’ailleurs. Ceux-là sont des êtres moraux au sens de la morale de la correction.

Il y a la morale du *respect*. Cette morale enjoint d’être prêt à accueillir et comprendre comme “solution” – bancale, inopérante, partiellement mauvaise – au problème abyssal de la condition humaine à peu près toute espèce de style de vie, d’échelle de valeur, de convictions, de préférences sexuelles, de propensions à la paresse, l’amour, l’amitié, que sais-je ? De ne regarder rien d’humain comme étranger à soi, de cultiver une capacité d’identification, d’empathie, de projection, qui nous permet de ressaisir une attitude, une appartenance, un acte mauvais même<sup>[1]</sup> comme option dans l’ordre humain, coup joué par l’humain envers l’humain, possibilité d’un sujet mortel abandonné à son désir sur une terre non bénie. C’est une morale

dont l'observance est à la fois sentimentale et intellectuelle, la compréhension qu'elle requiert est à la fois un déchiffrement des motifs et l'esquisse au moins d'un partage des sentiments. Elle n'est en tout cas pas "active", ce dont a besoin l'humain en attente d'être respecté n'est pas d'un don, d'un secours, d'un acte à proprement parler, mais d'une oreille, d'un regard, d'une phrase enregistrant ce qu'il fait et dit comme possible, il a besoin d'une perception ou d'une qualification qui l'intègre au cercle du désarroi humain. Ne pas se sauver, ne pas détourner la tête, s'efforcer de comprendre et de se transposer, tel est, en substance, l'impératif de la morale du respect.

Il y a, enfin, la morale du *secours*. Son principe est qu'autrui vaut comme détresse, demande pour moi, et ce de façon à la fois illimitée et primitive (sans qu'aucune justification ne soit en la matière pertinente). Autrui n'est jamais, du point de vue de l'éthique, celui que je sais ou que je décris, ni même l'*alter ego* dont je calcule les droits et la dignité à partir de l'analogie qui le rapporte à moi, il est fragilité déchirant le monde sensible, appel irrécusable, urgent, il est celui que je dois nourrir, défendre, aider. Pour longtemps, pour toujours peut-être, le concept et le langage de cette morale du secours, nous devons les prendre chez celui qui l'a réinventée dans un monde où rien ne semblait plus incongru : Emmanuel Levinas. Donc, l'acte-type de la morale du secours, c'est l'arrêt de sa voiture à la vue de l'automobiliste accidenté sur le bord de la route (et celui qui écrit cette phrase a les plus grands doutes sur sa capacité, en situation, à ne pas préférer la lisse continuation de son trajet ; cela pour dire que cette morale du secours, nous en comprenons le sens alors même que nous la sentons hors d'atteinte de notre médiocrité éthique). Mais la morale du secours a un champ d'application infini, parce que toutes les détresses concrètes d'autrui peuvent en motiver des maximes : autrui, dans mainte situation de l'existence, s'annonce à moi comme besoin idiot, irréductible, que la morale du secours interdit de réduire par une analyse rationnelle en troisième personne. Sauf que le tiers intervient "en fin de compte", c'est-à-dire, pratiquement, toujours. Mais le point de vue de la morale du secours est le point de vue d'avant le tiers, et l'idée est qu'une moralité qui ne comprendrait pas que dans ce cas pur originaire de l'épiphanie du visage, tout est dû à autrui, ne serait pas une vraie moralité.

Telles sont donc les trois facettes de la morale accessibles à ma réflexion. Elles sont irréductibles les unes aux autres, au sens où l'observance de l'une ne rend pas quitte à l'égard d'une autre. Nous connaissons des personnes secourables, qui se dérangent pour aider, soigner, reconforter autrui, même l'autrui simplement rencontré qui ne brille d'aucune splendeur amicale ou érotique, mais qui ne respectent pas, pour qui la non-conformité d'autrui à tel ou tel schème coutumier est un scandale irrémédiable. Nous connaissons des personnes légalistes, à qui il est très difficile d'enfreindre le moindre règlement connu d'elles, même celui qu'elles ont elles-mêmes édicté, mais que la rencontre de la détresse n'ébranle pas une seconde. Nous connaissons des personnes infiniment respectueuses de quoi que ce soit que quiconque puisse être, mais pour qui aucune règle ne résiste à aucun ici et maintenant : si la conjoncture contingente appelle sa transgression, la réévaluation qui fait prévaloir cette conjoncture est toujours déjà accomplie, et le précepte dérangeant oublié (il n'avait jamais été mémorisé, au fond, comme devant être suivi).

Sont-elles irréductibles dans le principe : c'est-à-dire peut-on "déduire" ce que demande l'une de ce que demande une autre ? L'indépendance réciproque des trois observances, alléguée à l'instant, semble plaider contre une telle réductibilité philosophique. Si la compréhension profonde du principe du respect, par exemple, incluait l'adhésion au principe du secours, l'observance du premier ne conduirait-elle pas, au moins dans la majorité des cas, à l'observance du second ? Il serait encore permis, néanmoins, d'imaginer que l'assomption *radicale* d'une de ces morales donnât la clef des deux autres. Cette assomption pouvant être supposée extrêmement rare, cela n'entrerait pas en contradiction avec l'indépendance moyenne, statistique des observances. On dirait donc, par exemple, qu'un véritable respect, s'il est voulu en quelque sorte respect absolu, infini, contient le secours.

Je serais plutôt porté à croire que l'exigence propre à chacune de ces morales n'est comprise de façon pure, absolue, adéquate, que si elle est strictement distinguée de l'exigence de chaque autre. Un respect qui prétend inclure le secours ne risque-t-il pas toujours, par exemple, d'être un respect qui se défausse de la tâche du respect sur le secours prodigué ?

Il y a pourtant à mes yeux, une unité des trois morales que leur confère le principe du secours. Ce principe, en effet, décrète la non-indifférence de l'homme à l'homme, et il la décrète de

l'intérieur même de la situation originnaire de leur face à face. Or, me semble-t-il, la loi, quelle que soit son origine, sa tradition, son mode de consignation et de transmission, n'est jamais autre chose qu'une organisation minimale de cette non-indifférence : elle énonce ce qui nous est permis ou interdit si nous refusons *a priori* de porter un tort, si nous voulons la non-nocivité de nos vies ; ou encore elle nous astreint à un souci général, abstrait des autres, qu'exprime le paiement de l'impôt. De même, pourquoi faudrait-il respecter toute différence imaginable des autres que nous, sinon, d'une part, de peur que notre jugement ne blesse, et, d'autre part, parce que nous avons le souci pur, inconditionné, de la valeur de la vie des autres, parce que cela compte pour nous que le nécessaire et le possible de chacun soit validé par tous ?

Pour ce que j'en comprends, les trois morales ont leur fondement dans un *principe de non-indifférence* avec lequel la morale du secours ne coïncide pas, mais qu'elle seule exprime de façon suffisante pour qu'il soit acquis *sans retour en arrière possible*. Je vois donc l'unité de l'éthique dans la morale du secours, ou peut-être dans le principe de non-indifférence lui-même, pour autant qu'il s'en laisse réellement distinguer. L'un comme l'autre sont ce qu'a exploré, mieux que je ne saurais le faire et ainsi que je le signalais déjà plus haut, Emmanuel Levinas. Je souscris donc, sur le plan "fondationnel" en quelque sorte, à sa conception de la morale.

Cette adhésion ne retire rien à l'irréductibilité des trois observances, que j'ai affirmée tout à l'heure, bien que la chose, je le reconnais, soit quelque peu difficile à comprendre et admettre. Bien que le sens de la morale soit du côté du secours, il n'est sûrement pas vrai que l'observance de la morale du secours nous rende quitte vis-à-vis de l'exigence du respect ou de la loi, mais il n'est même pas vrai que la compréhension profonde du secours conduise au respect. Le rapport fondationnel est autre : il est que le respect ou le légalisme perdent leur signification éthique s'ils ne sont pas compris à la lumière du secours. Le secours est une présupposition nécessaire du respect et du légalisme dans la perspective de la moralité, bien qu'il n'en soit pas une présupposition pratique, et bien que ceux-ci ne se laissent pas dériver de lui.

Je m'en tiens là pour cette exposition dogmatique du sujet moral, et j'en viens à la question de la responsabilité.

Il est clair que l'on désigne aujourd'hui, sous ce nom, des choses fort diverses. L'étymologie suggère d'attribuer au mot le sens de "disposition à répondre", ce qui ne serait pas loin d'exprimer la non-indifférence où je vois le fond de l'éthique. D'ailleurs, Levinas lui-même nomme souvent "responsabilité pour autrui" l'attitude éthique, celle du "Me voici". Il semble donc entendre *responsabilité* au sens de la pure faculté de répondre, bien que, en ajoutant *pour autrui*, il introduise une autre idée : être responsable pour autrui, ce serait se substituer à autrui quant à tout ce dont il est chargé. Mais cette analyse dévoile un autre sens du mot responsabilité, sans doute plus important dans l'usage contemporain : je suis "responsable" de quelque chose quand les conséquences sont pour moi, quand c'est moi qui paye l'addition. Cette "responsabilité" peut être quelque chose de strictement passif, qui n'enveloppe aucun comportement moral au sens classique. Ainsi, on dit volontiers qu'un adolescent doit se lancer dans les relations sexuelles seulement lorsqu'il peut les traverser de façon *responsable* : cela ne veut pas nécessairement dire, si c'est le cas, qu'il fait des choses raisonnables – en proportionnant l'usage du corps à la force et la fiabilité du sentiment par exemple – mais peut tout aussi bien signifier qu'il se jette dans les relations qui bousillent, pour porter ensuite sur lui la lancinante déchirure sans s'en prendre à qui que ce soit.

Ce concept de responsabilité, dans sa version juridique, est simplement le concept d'*imputabilité*. Si mon chien endommage les biens d'autrui ou blesse autrui lui-même dans son corps, je suis responsable : c'est à moi que la loi ou la victime peuvent s'en prendre sur le plan pénal ou civil.

Mais il y a une autre notion de responsabilité, dont je subodore qu'elle est celle à laquelle le présent est le plus attaché, parce qu'elle tient lieu, dans notre monde, de solution au problème moral. On dit que quelqu'un est responsable lorsqu'il tient ses promesses ou plus généralement ses engagements, parce que, de la sorte, il se manifeste comme autre chose qu'une girouette imprévisible, il montre de l'identité et de la constance, il s'affirme comme quelqu'un de repérable pour lui-même et pour les autres, quelqu'un *sur qui l'on peut compter*. La responsabilité serait au fond un rapport de soi à soi suivant lequel chacun s'astreint à se confirmer dans ce qu'il a

choisi comme soi, la fiabilité de l'identité libre apparaissant comme le but même de la moralité : l'enjeu moral serait la construction d'un monde où chacun est visiblement et de façon stable ce qu'il s'est choisi.

C'est contre la réduction de la moralité à *cette* notion de responsabilité que je veux argumenter. Je vais donc la confronter à chacune des morales, aux trois dimensions de la moralité que j'ai dégagées.

La responsabilité en tant qu'assomption stable de soi garantit-elle l'observance de la morale de la *correction* ? Rien n'est moins sûr. Le tueur à gages ayant ses références, n'ayant jamais manqué à satisfaire l'attente du commanditaire de ses "contrats", se comporte de façon responsable. Il est un repère stable pour les truands qui lui font recours, pour sa famille dans la mesure où les absences auxquelles le contraint son métier sont régulières et locales, dans la mesure où il la met à l'abri du besoin également. Mais il contrevient gravement à la loi pénale de son pays – quel que soit celui-ci – et à vrai dire à la loi morale, pour peu que cette dernière se laisse identifier. La responsabilité que nous avons ici en vue ne "prescrit" rien de façon "externe" et "transcendante", elle engendre dans le meilleur des cas une régularité dont le sens et le choix sont purement personnels et intéressés. Or la morale de la correction veut précisément que nous sachions nous plier à des règles externes comme telles, que nous nous interprétions comme obligés par des contrats sociaux qui n'ont jamais été contractés.

Tentons de déduire les possibilités avec plus d'exactitude : l'homme responsable au sens de ce que nous allons désormais appeler, pour éviter toute ambiguïté, l'*ego-responsabilité*, pourra sans doute être conduit par ego-responsabilité à se comporter de façon correcte dans un ensemble de sphères parce qu'il importe, du point de vue de son option principale (être un bon tueur à gages par exemple) qu'il soit vu par tel et tel, sous tel ou tel rapport, comme un individu correct (que son voisinage le voie laisser poliment le passage aux personnes qu'il rencontre, traverser dans les clous, respecter l'interdiction de tapage nocturne, etc.), son ego-responsabilité ne le conduit pourtant pas à se montrer correct en tout contexte et à tous égards, elle tolère même les transgressions les plus graves. Le fond du problème est qu'il peut être "ego-responsable" de jouer la carte de l'impunité, par exemple, mais aussi, à vrai dire, de transgresser et d'assumer sa punition : l'ego-responsabilité ne suggère nullement l'exécutabilité inconditionnelle de la loi.

L'ego-responsabilité nous engage-t-elle sur le chemin de la morale du *respect* ? Certainement pas, une fois de plus. Il se pourrait bien que toute la connaissance que j'ai de ce que je suis et dans quoi j'entends persister au motif de mon ego-responsabilité me recommande une attitude condamnatrice, méfiante, en tout cas non-compréhensive envers tel jeune drogué de mon environnement : je me dis, par exemple, que si j'en use autrement, je trahis les valeurs comportementales que j'ai soigneusement affichées dans le petit monde conservateur de mon existence ; ou bien je me dis que c'est dans le rapport de moi à moi que je dois à mon "idéologie" selon laquelle la toxicomanie est une faiblesse et une démission cette attitude impardonnante et fermée envers le jeune drogué, qui m'amènera, par exemple, à ne plus considérer comme une véritable circonstance humaine au sens plein l'intérêt qu'il a pour la géographie ou la peine qu'il éprouve à la suite d'une déception sentimentale. Peut-être, dans certains cas, faut-il que je me trahisse moi-même, ou que je déroge à ce que tel ou tel attend de la stabilité qu'il me connaît incarner usuellement pour que j'entre dans une attitude de respect.

L'ego-responsabilité nous adresse-t-elle à la morale du *secours* ? À nouveau, je pense qu'il n'en est rien. C'est même par rapport à cette exigence que l'écart est le plus criant. Le plaisancier qui a porté secours aux jeunes scouts sortis en mer par temps trop fort avec l'approbation de l'abbé Cottard ne s'est pas comporté de façon responsable en risquant – et perdant – sa vie pour tenter de les sauver. L'abbé Cottard, en revanche, a peut-être en la matière adopté une ligne de conduite dans laquelle il confirmait l'orientation générale de sa vie, le rapport qu'il établissait entre le souci du salut et le souci de la survie notamment : il a été "cohérent" et même responsable, au sens où ni lui ni personne n'avaient jamais attendu autre chose de lui. Si l'on est agacé par le caractère médiatique de cet exemple, on pourra penser plus simplement aux mille expériences de notre vie quotidienne que nous avons pu traverser, où des détresses, même petites, se montrent sur notre route, et où la morale du secours nous demande de "lâcher tout", notamment ce que nous sommes, l'image que nous proposons, le souci de continuité qui nous porte et qui est devenu notre maître, pour apporter un secours, fût-il minime. Décaler son parcours de piéton pour donner deux pièces à un SDF contient déjà la

petite blessure d'une dérogation à soi (tant que l'on n'a pas automatisé le comportement, auquel cas la difficulté se déplace vers tout autre secours "à porter" non encore programmé).

On aura compris ce que je soutiens : le principe d'ego-responsabilité n'a rien à voir avec la moralité, il ne réalise aucune de ses ambitions, il n'épouse pas son sens. Cela n'est au fond pas surprenant si l'on adopte la perspective synthétique sur la moralité qui est la nôtre : si la signification unitaire de la moralité est du côté de la morale du secours, et si l'ego-responsabilité est une interprétation de la responsabilité qui en circonscrit l'enjeu au rapport de soi à soi, on n'est pas très étonné qu'elle ne fasse rien pour nous accorder avec les exigences de la moralité.

Est-ce à dire, comme on pourrait le comprendre en particulier en lisant nos exemples, que nous condamnons l'ego-responsabilité comme anti-morale egoïste ? Nullement. Nous voulions souligner que la régularité à laquelle nous conduit le principe d'ego-responsabilité est sans parenté avec la moralité, ne la recoupe nullement avec nécessité. Mais c'est ainsi l'*indifférence* de l'ego-responsabilité à l'égard de la moralité que nous voulions établir, pas sa répréhensibilité. Le tueur à gages peut être correct dans beaucoup de domaines, un individu ego-responsable peut être respectueux des femmes et des drogués comme tels, mais pas des homosexuels, un sujet tendanciellement très ego-responsable, balise de prévisibilité pour lui-même et ses proches, peut se laisser envahir par l'impératif du secours devant une détresse qui, pour des motifs singuliers impossibles à théoriser, prévaut sur toute autre considération pour lui.

Ce que je voudrais néanmoins comprendre, c'est quelle valeur générale on peut accorder au principe d'ego-responsabilité, dût-ce être autrement que dans une perspective morale.

Mais de ce point de vue, la première chose que j'ai envie de marquer, c'est que le principe d'ego-responsabilité entre en conflit de manière radicale avec un aspect de l'essence de la subjectivité : en d'autres termes, et bien que cela ne soit pas souvent observé pour ce que j'en sais, il appartient de façon essentielle à un sujet d'être *irresponsable* au sens de l'ego-responsabilité. On trouvera cette estimation paradoxale, au simple titre de ce que la fonction subjective, à travers le vocable *ego*, est inscrite dans le nom par nous choisi de l'ego-responsabilité. Et c'est bien, sans doute, pour ce motif que l'irresponsabilité est volontiers négligée comme structure fondamentale du sujet. Si le sujet est analysé comme la substance persistante supportant les accidents d'une vie personnelle, en effet, s'il est compris du côté de ce que Ricœur appelle l'*idem*, alors l'ego-responsabilité apparaît comme cette tension de l'*ipse* – pour continuer dans le langage<sup>[2]</sup> du même Ricœur – qui reconduit un *idem* plausible : la liberté radicale qui est la mienne est employée par l'ego-responsabilité d'une manière qui prend en garde, façonne et confirme un *idem*. La tradition phénoménologique française, en général, a tellement avalisé les thèses heideggeriennes sur la subjectivité qu'il lui semble que celle-ci n'a jamais d'autre sens que celui de la substance, de l'*idem*. Toute subversion de la stabilité subjective appartiendrait par principe à un dehors de la subjectivité, demanderait à être lue comme indice de la perturbation du sujet par une altérité, cette altérité fût-elle l'altérité intime de la liberté, de l'ipséité authentique. Mais si nous en revenons à ce que nous savons quotidiennement des sujets, à la simple "expérience" de notre existence en première personne, il me semble que nous ne pouvons pas ne pas prendre acte de cette compulsion massive qu'est chez nous la fuite par nous de toute identité de nous. Un sujet est une administration qui souhaite ne rendre aucun compte, changer de politique comme une girouette et ne se faire rappeler l'ancienne politique par personne, abandonner des "chantiers" en y laissant des gens orphelins de sa promesse et ne même pas y penser. Comme sujets, nous voulons pouvoir affirmer l'amour des mois ou des années durant pour soudain le gommer et passer à autre chose, nous prétendons alerter notre entourage sur la difficulté que nous avons à faire notre métier et l'importance qu'il a pour nous, appeler à l'aide autour de nous à ce sujet, mais le lendemain, tout lâcher et décrire ce travail comme ce qui nous a opprimé et que d'autres seulement nous forçaient à trimballer comme un fardeau. Pour ce qui regarde nos goûts, culinaires, géographiques ou esthétiques, nous basculons incompréhensiblement de l'adoration rituelle au rejet exaspéré, et souhaitons ouvertement n'être tenus en la matière à aucune cohérence. Car vivre, c'est du moins cela que nous éprouvons, consiste précisément à n'être pas tenu, à oublier, à redécouvrir constamment le possible dans l'abandon de toute sédimentation. Dans son *De l'évasion*, Levinas décrivait, certes, quelque chose de cet ordre, mais c'était pour lui à l'être même – l'être du soi par excellence – que le sujet cherchait à échapper : je parle ici de quelque chose de plus vulgaire et de plus viable, qui est d'échapper à son *idem* en le dévaluant non thématiquement (le thématiser, c'est encore en rester prisonnier).

Chez Sartre aussi, le sujet introduit la négativité dans le monde, et se définit<sup>[3]</sup> par la formule paradoxale *n'être pas ce qu'il est* et *être ce qu'il n'est pas* : ce destin de négativité, à nouveau, est plus universel que ce que j'ai en vue, un sujet fidèle à son *idem* accumulé l'est encore, aux yeux de Sartre, sur le mode du *n'être pas*. Les auteurs de ce moment de la philosophie me semblent avoir entrevu la structure d'irresponsabilité que j'essaie ici de présenter sans véritablement la cerner ou la dire.

Donc, le principe d'ego-responsabilité, il faut le voir, contrecarre ce qui apparaît en un sens comme la revendication caractéristique de la subjectivité comme telle. C'est d'ailleurs un motif pour lequel on peut avoir envie de réprocher ce principe pour son moralisme borné, fermé à l'élan existentiel des sujets : ce qu'il recommande, c'est une fidélité à soi dont, on le pressent, la gravité est ennemie de tout vivre authentique, en même temps, sans doute, que de toute ouverture. Chaque sujet, selon lui, devient l'austère guichetier d'une règle indigène qui n'a au fond aucune valeur que d'être donnée dans l'effort même qu'il fait à la faire respecter (de lui-même).

Pourtant, l'irresponsabilité ne peut pas être revendiquée pour soi dans des termes moralement acceptables. La perspective de la morale du secours veut clairement que je m'abstienne de ma variation sauvage et vitale si elle blesse autrui, mieux, même, je dois choisir une constance qui me gêne si elle me permet de secourir autrui. Pas plus que le principe d'ego-responsabilité ne nous rend quitte de la morale, pas plus sa négation n'échappe à son exigence.

On peut même aller plus loin, et soutenir qu'il y a, en effet, une valeur de l'ego-responsabilité, indépendamment du cas où elle est moralement requise (cas de la promesse typiquement : je me dois d'être fidèle à moi-même en tenant ma promesse, mais ce n'est pas pour satisfaire à l'ego-responsabilité, c'est pour ne pas induire chez autrui la blessure de la déception). Il est effectivement souhaitable que je confirme par mes actes des lignes stables de moi-même, indépendamment de toute considération externe, simplement *parce que je n'ai pas la force de vivre l'ego-irresponsabilité* : quelle que soit ma compulsion à varier d'un droit personnel absolu, si j'enchaîne en effet des moments trop incommensurables, si je satisfais à cette compulsion, je m'expose à de graves souffrances. Nous n'avons pas les moyens de notre désir, et une vie humaine n'est guère possible sans l'affirmation têtue de lignes de stabilité. La reconnaissance de soi comme le même à tel ou tel égard, de façon surprenante eu égard à cet élan irresponsable que je décrivais à l'instant, procure de grands et profonds bénéfices.

Le principe d'ego-responsabilité doit donc être regardé comme une maxime du bonheur et pas de la moralité. Il faut encourager les autres et soi à l'ego-responsabilité pour ce motif. Dans l'application de la morale du respect, en revanche, nous devons nous souvenir de la "structure d'irresponsabilité" qui qualifie si essentiellement le désir subjectif comme tel, et ne pas nous étonner ou nous scandaliser de la variation "infinie" d'autrui, de l'accueillir dans une certaine mesure comme la manifestation pure de sa vie, du jaillissement de sa vie.

Ultimement, le principe d'ego-responsabilité a quand même une portée morale, parce que, comme Kant l'observait si justement, nous devons aux autres notre bonheur : veiller à son équilibre et sa satisfaction personnelles est le seul moyen de nous rendre capable de quelque chose pour les autres ; et d'éviter en tout cas de les accabler de notre malheur et notre manque.

Telle sera donc ma conclusion : le principe d'ego-responsabilité, qui ne nous rend en aucune manière quitte de la morale dans ses trois dimensions, et qui contredit de plein fouet la pulsion irresponsable de la vie subjective, est une bonne maxime du bonheur, et devient à ce titre, indirectement, un principe doué d'une certaine valeur morale.

[1]. Le respect n'enveloppe donc aucune approbation.

[2]. Tenu dans *Soi-même comme un autre*, Paris, 1990, Seuil.

[3]. Dans *L'être et le néant*, Paris, 1943, Gallimard.